



SYNDICAT REGIONAL FORCE OUVRIÈRE -Justice

17, bis chemin saint léonard 97438 Sainte-Clothilde-tel 06 92 82 85 10

RENCONTRE DAP/DI

Durant ces trois jours les représentants FO Justice ont suivi le déplacement du DAP sur le CD du Port, la MA de ST PIERRE et le CP de ST Denis.

Nous avons eu des audiences sur les différentes structures.

1. CENTRE DE DÉTENTION DU PORT

Constats et revendications FO

- Vacances de postes importantes entraînant de nombreux rappels de collègues.
→ Heures supplémentaires non rémunérées, placées sur le compte RHS.
- Vétusté de l'établissement et conditions matérielles dégradées.
- Demandes spécifiques :
 - Possibilité d'assurer les urgences au CHOR plutôt qu'au CHU.
 - Nouveau véhicule pour les rondes (bagage X ...)
 - Installation d'une vidéosurveillance au quartier bas (QI/QD), promenade
- DTOI : absence d'entité juridique claire, souffrance au travail et incertitudes sur l'avenir des agents.
- Télétravail : FO Justice a obtenu la modification de la note de service.
- Vacances de postes : 11 agents manquants, FO insiste sur le remplacement urgent.
- Prise en charge psychiatrique insuffisante. Demande de création d'un UHSA

Réponses et engagements du DAP

- Salue l'implication des personnels.
- Souhaite étendre le modèle du quartier haut à d'autres territoires.
- Postes vacants :
 - Déficit national de 4 000 agents.
 - PLF 2026 : 855 postes budgétés.
 - Taux de couverture : 93 % à La Réunion / 86 % au national.
- Engagements concrets :
 - Accélération de la procédure d'arrêt de la DTOI

- Création d'un ELSP à 16.
- Attribution d'un nouveau véhicule pour les rondes.
- Renforcement de l'éclairage du chemin de ronde.

2. MAISON D'ARRÊT DE SAINT-PIERRE

Constats et revendications FO

- Surpopulation carcérale et conditions de détention dégradées (dortoirs...)
- Conditions de travail difficiles pour les personnels
- Situation des MAD jugée préoccupante.
- Manque de présence du SPIP au sein de l'établissement.
- Demande d'un second établissement dans le sud
- Prise en charge psychiatrique insuffisante. Demande de création d'un UHSA

Réponses et observations du DAP

- Établissement décrit comme "une prison d'un autre temps", tant sur les conditions de détention que sur les conditions de travail.
- Malgré tout, le DAP salue la motivation et l'attachement des personnels.
- Souhaite engager une réflexion sur une nouvelle structure pénitentiaire (type non encore défini : MA, CP, etc.).
- Insiste pour que le garde des Sceaux visite la MA de Saint-Pierre lors de la prochaine venue ministérielle.
- Création d'un ELSP avec 07 agents
- Dotation d'un véhicule administratif (chauffeur /vaguemestre/economat)

3. CENTRE PÉNITENTIAIRE DE SAINT-DENIS

Constats et revendications FO

- Surpopulation carcérale très marquée.
- Situation critique à la MAF (quartier femmes).
- Réseaux narcotrafiquants de plus en plus présents, impactant le fonctionnement et la sécurité.
- Climat très tendu, avec de nombreux incidents récents.
- Vacances de postes : 23 agents manquants, FO insiste sur le remplacement urgent.
- Transferts de détenus nécessaires pour désengorger la MAF.
- Prise en charge psychiatrique insuffisante : besoin d'une UHSA sur le territoire.
- Demande d'inscription du CP de st Denis sur la liste des établissements surencombrés (prime de surpopulation)

Réponses et orientations du DAP

- Constate une évolution de la population pénale et une hausse des violences.
- Souhaite renforcer la sécurité des agents par :
 - Généralisation des caillebotis.
 - Couverture des cours de promenade à étudier

- Déploiement de nouveaux bagages X.
- Installation d'un portique à ondes millimétriques.
- Accélération du brouillage des téléphones portables.
- Reconnaît la situation préoccupante du quartier femmes et la nécessité d'améliorer leurs conditions d'accueil et les conditions de travail des personnels
- Des transferts plus nombreux et plus rapides sont à l'étude pour réduire la pression.

Lors de son déplacement sur notre territoire le DAP a salué la mobilisation, la résilience et le professionnalisme des agents, malgré :

- Le manque de moyens humains,
- La vétusté des structures,
- Les difficultés croissantes liées à la surpopulation carcérale.
- S'engage à remplacer les départs à la retraite systématiquement

FO Justice a réaffirmé ses priorités :

- Couverture effective des postes vacants,
- Modernisation des établissements et amélioration des conditions de travail,
- Renforcement de la sécurité et reconnaissance du personnel,
- Création d'infrastructures adaptées (nouvel établissement dans le sud et création d'un UHSA)